



BELGISCHE **SHIATSU** FEDERATIE
FÉDÉRATION BELGE DE **SHIATSU**

Plan stratégique 2025-2029 **Les réponses des membres**

octobre 2024

Introduction

Le 1^{er} novembre 2021, la FBS a adopté un plan stratégique pour la période 2021-2025. Ce plan représente la colonne vertébrale des actions de la FBS sur cette période. Parmi les résultats obtenus, on compte notamment les éléments suivants:

- Organisation d'un ShiatsuDay sur le thème de la formation continue;
- Ouverture de la FBS aux praticiens issus d'écoles non affiliées;
- La réalisation d'enquêtes sur la pratique du shiatsu en Belgique;
- Le lobbying pour faire reconnaître le shiatsu par les autorités (code NACE, certification, etc.) ou pour défendre la pratique du shiatsu pendant la pandémie de coronavirus;
- Le développement du professionnalisme de la FBS (organisation, adaptation des statuts à la loi, communication etc.);
- Plusieurs campagnes de shiatsu dans les hôpitaux bruxellois au profit du personnel soignant;
- Professionnalisation de la communication de la FBS, notamment à travers la Newsletter et les réseaux sociaux;
- Développement du service aux membres, notamment un webinair pour les starters;
- Au niveau budgétaire: investissement et stabilité;
- ...

Au mois de mars 2025, la FBS élira un nouveau Conseil d'administration et choisira un nouveau plan de travail pour la période 2025-2029.

Dans cette perspective, le Conseil d'administration a pris la décision d'animer un débat parmi les membres sur les grands thèmes de l'action de la fédération, en vue de préparer la rédaction du nouveau plan d'action.

Une quarantaine de membres a pris part à ce débat en répondant à nos enquêtes thématiques via la newsletter ou en donnant leur avis sur le groupe Facebook de la FBS.

Le présent article donne un compte-rendu synthétique et anonymisé des avis reçus jusqu'à maintenant. Nous invitons chacune et chacun à parcourir les avis transmis et à se faire une opinion personnelle sur chaque sujet, afin de nourrir encore plus le débat en vue de l'assemblée générale du dimanche 16 mars à 19h.

1. Enquête de mai 2024 : la formation de base en shiatsu

Questions posées

Que peut faire la FBS pour contribuer à améliorer la qualité de la formation de base en shiatsu?

Vous considérez que cette question relève de la responsabilité exclusive des écoles et que la FBS ne doit pas intervenir?

Si au contraire, la FBS doit intervenir, dans quel sens faut-il aller? Voici quelques questions possibles pour nourrir la réflexion:

- Formation médicale de base; médecine traditionnelle chinoise; autres matières: faut-il augmenter ou diminuer les exigences? Faut-il augmenter ou diminuer la diversité/ la liberté dans le choix des matières enseignées? Dans quel sens?*
- Rythmes d'apprentissage; faut-il imposer un calendrier annuel de matières à assimiler ou les écoles doivent-elles rester libres dans la manière de les répartir sur les 3 cycles?*
- Niveaux de certification: faut-il un 4ème cycle? Faut distinguer les niveaux bien-être et thérapeutique?*
- Faut-il revoir la manière dont les stages sont organisés? Faut-il imposer une obligation de supervision pendant le stage?*
- Faut-il travailler à une harmonisation européenne avec des écoles membres ou non membres de la Fédération Européenne de Shiatsu?*

7 Réponses reçues

Nous avons reçu 7 réactions, pour la plupart des enseignants responsables d'école.

De manière globale, les questions que nous avons posées sur le contenu et l'organisation de la formation de base, sur les stages et la supervision suscitent davantage de questions nouvelles que de réponses ou de propositions (« pourquoi faut-il mettre cela en question? »). Des intervenants regrettent le manque de concertation du Conseil d'administration, un manque d'ouverture dans la communication sur les intentions. Le ton et la formulation sont mis en cause, en partant de l'idée que la CA cherche à « planter un couteau dans le dos des écoles ». Plusieurs écoles estiment qu'en posant des questions sur la qualité, le Conseil d'administration suscite un doute sur cette même qualité.

Selon plusieurs écoles, s'il faut travailler sur cette question, les écoles doivent être impliquées, comme elles l'ont toujours été dans le passé. Si des distinctions doivent être identifiées (niveau bien-être vs thérapeutique), c'est au niveau des praticiens que cela doit avoir lieu. Une intervenante estime que le mot « thérapeute » ne devrait jamais être utilisé. Pour un intervenant, il n'y a pas de souhait de chercher une harmonisation des programmes avec des écoles non membres de la FBS.

Un membre estime que les écoles devraient se réunir davantage pour se concerter sur le package de base de la formation.

Plusieurs intervenants indiquent que la qualité de la formation ne peut plus être garantie si la FBS accepte parmi ses membres des praticiens issus d'écoles non affiliées. Il faut poursuivre le travail déjà entamé sur les critères de reconnaissance (check list). Il est aussi renvoyé à d'autres travaux menés par le Groupe de Travail Formation (notamment organigramme).

Un étudiant exprime des craintes sur une augmentation éventuelle des exigences en matière de formation (combien cela va-t-il coûter?), sans être convaincu que cela conduise à une meilleure

reconnaissance. Il lance la piste d'une certification différenciée école/FBS pour permettre aux écoles de garder un paquet de matières propres. Il demande de la transparence sur les programmes des écoles.

En marge des questions posées sur la formation de base, les 7 enseignants et praticiens se sont également exprimés sur la structuration de la FBS. Ces 7 personnes convergent pour dire que la politique menée par le Conseil d'Administration au cours de son mandat a creusé un fossé entre la FBS et les écoles affiliées. Parmi ces 7 personnes, 3 directeurs d'école estiment que la politique menée est de nature à remettre en question leur affiliation à la fédération. Une intervenante propose, elle, de scinder la fédération en 2, une partie pour les praticiens et l'autre pour les écoles.

2. Enquête de juin 2024 : la communication autour du shiatsu

Questions posées

Depuis le siècle dernier, le shiatsu est de plus en plus connu dans la société, mais il y a encore des progrès à faire: de nombreuses personnes ne connaissent pas les bienfaits de notre art, quand ils savent qu'il existe. Faire connaître le shiatsu dans la société, c'est bon pour les clients, pour les praticiens et pour les écoles. Communiquer autour du shiatsu demande des moyens humains et financiers. Cela implique de faire des choix d'investissement. Que peut faire la FBS pour améliorer la communication autour du shiatsu? Au niveau des projets, qu'est-ce qui, selon vous, serait le plus efficace? On peut penser par exemple aux projets suivants:

- collecter et valoriser les atouts de chaque prestataire/école membre (projet certification)
- investir davantage dans le site internet de la FBS et les réseaux sociaux
- être présent sur des événements, salons bien-être, colloques professionnels
- soutenir les efforts individuels de chaque membre pour communiquer sur ses propres services
- organiser le lobbying sur le shiatsu après d'un large panel de stakeholders (mutualités, politiques, professionnels de la santé et du bien-être, associations de patients...)
- etc.

1 réponse reçue

Un membre s'est exprimé pour dire que la communication devrait être l'objectif principal de l'action de la Fédération (communication vers le monde extérieur, participation à des salons et des bourses, promotion du site internet). Ce membre estime que cela fait défaut jusqu'ici dans l'action de la FBS. Ce membre ajoute que la reconnaissance du shiatsu doit découler éventuellement d'une bonne communication mais non l'inverse.

3. Enquête de juillet 2024: le service au membres

Questions posées

Comme toute fédération professionnelle, la FBS a pour mission de soutenir ses membres dans leur pratique professionnelle. Que vous soyez étudiant, praticien débutant ou confirmé, enseignant en shiatsu ou directeur d'école, estimez-vous que la fédération propose des services en proportion de votre cotisation?

Pensez-vous que la FBS ne doit pas fournir de services à ses affiliés pour se consacrer à d'autres missions, comme communiquer sur les bienfaits du shiatsu dans le grand public?

Pensez-vous au contraire que la FBS doit diminuer ses missions dans le grand public ou auprès des autorités publiques pour consacrer plus de moyens à votre service?

Si vous pensez que la FBS doit consacrer plus de moyens à votre service, à quoi pensez-vous? Voici une liste possible dans un monde sans limites:

Créer une communauté avec les étudiants de toutes les écoles pour offrir du soutien collectif à leur formation, avec des outils, du matériel ou encore un accès privilégié à des formations complémentaires à la formation de base;

Faire la promotion des praticiens auprès du grand public en développant des outils de marketing de pointe, afin de soulager les praticiens de leur charge personnelle en communication;

Soutenir les écoles affiliées en facilitant la recherche de nouveaux publics, notamment avec des moyens accrus en matière de communication;

Offrir à tous les affiliés des outils de développement professionnel, tels que du conseil marketing, des avis juridiques et fiscaux, des webinaires sur des sujets diversifiés de développement professionnels; etc.

0 réponse reçue

4. Enquête de septembre 2024: la reconnaissance du shiatsu

Questions posées

Le shiatsu est de plus en plus populaire. Pourtant, il n'est pas reconnu par les autorités comme une pratique de santé. Il est donc considéré comme une pratique commerciale comme les autres. Sur les 4 dernières années, la FBS a entretenu avec les autorités des contacts pour que le rôle du shiatsu soit pris en compte dans une prise en charge globale du patient, jusqu'ici sans véritable succès. En effet, nous voulons aussi éviter qu'en reconnaissant le shiatsu, les autorités imposent à la profession des contraintes incompatibles avec l'exercice de notre art.

Nous devons aussi faire preuve de prudence: en effet, certains considèrent toujours le shiatsu comme une pratique dangereuse parce qu'elle priverait certains patients d'un contact urgent avec un médecin. Certains risquent d'exiger que la pratique du shiatsu soit à l'avenir réservée aux médecins (comme c'est le cas de l'homéopathie).

Dans un tel contexte, quelle attitude devons-nous adopter dans les 4 prochaines années?

- « Pour vivre heureux, vivons cachés »: devons rester discrets, sans faire de vagues, et continuer à pratiquer le shiatsu sans rien demander à personne?*
- Pensez-vous au contraire que nous devons entamer des démarches pour demander aux autorités de classer le shiatsu parmi les pratiques de soins non conventionnelles ? Un tel classement aurait des avantages, comme celui de réduire la TVA ou de faciliter la collaboration avec les professionnels de la santé, mais aussi des risques, comme celui de devoir être enregistré ou de soumettre la formation à des contraintes supplémentaires.*
- Pensez-vous que nous devons mettre en place un modèle de certification du shiatsu? Un tel modèle risque de coûter de l'argent, mais il aurait l'avantage de nous distinguer dans le grand public des praticiens non certifiés; il serait un facteur de développement de la qualité.*

25 réponses reçues

Les interventions sont partagées.

5 enseignants sont en faveur de la solution « pour vivre heureux, vivons cachés » parce que les conséquences négatives sont jugées plus nombreuses que les avantages.

19 autres intervenants (enseignants et praticiens) estiment que nous devons travailler à la reconnaissance par les autorités c'est-à-dire à un système qui permette au shiatsu d'être reconnu comme intéressant pour être intégré dans une approche globale de la santé.

Un membre estime, lui, que la formation en shiatsu devrait être renforcée par des cours de nature scientifique/ médical (biomécanique, physiologie, pathologie, anatomie...); qu'un tel renforcement permettrait de travailler un jour à une meilleure intégration du shiatsu dans le monde de la santé.

5. Enquête d'octobre 2024 : la formation continue

Questions posées

D'après les statuts de la FBS, la formation de base d'un praticien en shiatsu accompli est de 450 heures, réparties sur 3 cycles. Après sa formation de base, le praticien est censé poursuivre sa formation tout le long de sa carrière. En effet, en shiatsu comme dans tous les domaines du soin à la personne, le praticien doit se tenir à jour, accroître ses compétences et rester en contact avec les meilleures pratiques.

Dans les faits néanmoins, aucun praticien membre de la fédération n'informe la FBS sur le respect de son obligation. La fédération n'est donc pas non plus en mesure d'informer le public sur le niveau de formation acquis par chaque praticien en cours de carrière.

Pour la période 2025 - 2029, la FBS se posent donc quelques questions de principe:

- Doit-on abandonner l'idée d'imposer à chaque praticien de continuer à se former chaque année après la remise de son certificat de base, en considérant que la question relève de la responsabilité individuelle ?*
- Faut-il plutôt maintenir cette obligation et, si oui, que faut-il faire en cas de non respect de cette obligation ?*
- Faut-il établir des règles différentes selon le type de pratique de chaque praticien? On peut imaginer par exemple que celui/celle qui pratique un shiatsu « familial » ne devrait pas être soumis à la même obligation que le praticien qui travaille à temps plein dans le shiatsu à titre professionnel?*
- Faut-il « récompenser » les praticiens qui continuent à développer leurs compétences?*
- Vous estimez-vous satisfaits de l'offre actuelle de formation continue sur le « marché » du shiatsu? La FBS ne devrait-elle pas jouer un rôle moteur pour favoriser l'accès aux formations continues?*

17 Réponses reçues

La toute grande majorité des répondants (à 3 exceptions près) estime que la formation continue ne doit pas être une obligation (elle ne doit donc pas être sanctionnée) mais plutôt encouragée. Selon beaucoup de membres, la formation continue relève de la responsabilité individuelle. D'autres vont plus loin en évoquant un système de valorisation: la FBS pourrait mentionner sur son site WEB les praticiens ayant

suivi des formations continues, ce qui permettrait aussi d'orienter les clients à la recherche d'un praticien disposant de compétences spécifiques.

2 membres estiment que la formation continue est essentielle pour garantir la qualité de la pratique. On déduit de leur propos que, selon eux, la formation continue devrait rester obligatoire (?).

Plusieurs membres estiment par ailleurs que l'information sur les formations continues par la FBS est trop limitée, notamment parce que la FBS ne donne pas d'information sur les formations données par des écoles non affiliées. De nombreux membres estiment que la FBS devrait également valoriser les formations données par des écoles non membres de la FBS. 2 membres pensent au contraire que la FBS doit surtout informer sur les formations des écoles affiliées.

Plusieurs membres estiment que la pratique donne davantage de garantie de qualité (de même que les lectures personnelles ou d'autres méthodes de développement personnel) et que la formation continue n'est donc pas une priorité.

Enfin, un membre renvoie au travail d'actualisation des formations continues mené au sein du GTF et propose d'achever le travail.